

Variante Vélo de Lyon au Mont-Saint-Michel

Etape I/ Lyon (place Bellecour) – gare de Charbonnières-les-Bains

De la place Bellecour, prendre la rue du Colonel Charbonnet.

Traverser la Saône par le pont Bonaparte et aller tout droit rue Adolphe-Marx. Tourner à droite rue Doyenne, puis aussitôt à gauche rue Jean-Carries. Au bout, tourner à droite rue Tramassac puis tourner à gauche en épingle Montée du Chemin Neuf.

Poursuivre par la rue des Farges. Traverser la place de l'abbé Larue puis la rue Trion et traverser la place Trion. Prendre la rue Barthélémy-Buyer puis l'avenue de la République.

A la demi-lune, continuer par l'avenue de la République, passer au-dessus de la voie ferrée et prendre aussitôt après l'avenue du 11-novembre vers Tassin le Bourg. Au rond-point suivant après la voie ferrée, prendre avenue Bergeron (piste cyclable) en face en direction de Charbonnières Centre. Continuer avenue Lamartine et aller à la gare de Charbonnières-les-Bains.

Etape II/ Charbonnières-les-Bains – L'Arbresle

Après la gare, poursuivre par l'avenue Charles-de-Gaulle puis tourner à gauche, passer la voie ferrée jusqu'à Marcy-l'Etoile (avenue de la Croix-Laval).

Au rond-point prendre la D 7 vers Saint-Bel, entrer dans la commune de Lentilly et, après 300 m, prendre le chemin du Bas-Poirier, à droite. Au carrefour, prendre à gauche le chemin du Bois-Seigneur. Au rond-point, aller en face et poursuivre ce chemin et au 2^e rond-point, prendre à gauche pour aller vers Lentilly Centre (rue du Joly et rue du Chatelard Dru).

Depuis l'église de Lentilly, prendre la rue des Tanneries, tourner à gauche par le chemin des Côtes puis à droite par le chemin de Moiry et le suivre sur 2,1 km.

A l'entrée de Mossouvre-La-Ferrière, tourner à droite (D 19), traverser Eveux et poursuivre sur la D 19 vers l'Arbresle ; tourner à droite vers la gare et continuer tout droit vers l'église en passant sur La Brévenne.

Etape III/ L'Arbresle – Tarare

Tourner à gauche rue de Lyon, suivre sur 200 m et au carrefour poursuivre vers la place Pierre Durand. Tourner à droite vers l'école Dolto.

Après la voie ferrée, prendre à droite la rue Groslier puis tourner à droite rue Mistral puis à gauche rue Jean-Moulin et aussitôt à gauche Chemin des Brosses.

Au T, au Stop, tourner à gauche sous la voie ferrée. A Persanges, tourner à droite et suivre sur 1,3 km puis tourner à droite vers La Brulée. Suivre sur 1,4 km puis tourner à gauche vers Régivas. Faire 1 km et au T aller à droite puis, avant le viaduc, prendre à gauche en épingle.

A Buffetières, prendre à droite au calvaire et à La Varenne, aller tout droit. En arrivant sur la D 67, au T, tourner à droite. A la sortie d'Arnas, prendre à gauche vers Avauges. Avant le château, tourner à gauche sur 400 m et tourner à droite route de Chambillon. Passer la voie ferrée et au-dessus de l'autoroute. Au rond-point tourner à gauche puis au T, tourner à gauche. Au Stop, prendre à droite puis à gauche. Au Stop de la D 27, tourner à droite vers l'église de Pontcharra-sur-Turdine.

Tourner à gauche sur la D 31 jusqu'au rond-point de la RN7 (danger). Continuer en face sur le Boulevard de Turdine. Au niveau du pont de chemin de fer, tourner à gauche sur la D 38-E1 vers Saint-Marcel-l'Eclairé. Contourner l'église par la rue centrale et continuer tout droit sur D 38 en direction de Tarare.

Etape IV/ Tarare – Amplepuis

La D 38 devient D 8 ; traverser Tarare et prendre la direction de Les Sauvages (D 8).

Aux Sauvages, emprunter la D 121 à gauche et à droite pour passer devant l'église ; continuer vers Le Riz et Violay. Avant le village de Montchervet, tourner à gauche puis à droite par le chemin du Château de Rochefort. Après le château, tourner à gauche pour rejoindre la D 165. Tourner à droite sur la D 165 jusqu'à Amplepuis. Traverser la voie ferrée et au rond-point continuer vers le centre-ville et l'église.

Etape V/ Amplepuis – Cours la Ville

Prendre la rue du Nord à gauche entre l'église et la mairie, puis à droite la rue du Trésor. Tourner à droite rue Thimonier puis à gauche, rue Auguste Villy. Au rond-point, tourner à droite sur la D 38 E1 (rue Henri Michel-Damet). Au rond-point suivant, tourner à droite sur la D 13 (route du Pont Mondet). Prendre la 1^{ère} à gauche, rue de Chavanis. Après 500 m, tourner à gauche en épingle par le chemin de Roty. Au prochain carrefour en T, prendre à gauche, rue des Ecoles. Tourner à gauche avenue Victor-Hugo pour aller à l'église de Saint-Jean-de-Bussièrès. De l'église, tourner à droite rue Lamartine. Tourner à gauche et tout de suite à droite route du Bancillon, puis encore tout de suite à droite, rue Jean-Vignon. Prendre à gauche le chemin d'Arpheuille puis à droite le chemin de Siber puis à gauche le chemin de Longeron. Au calvaire et pylone, prendre la rue Roche-Batie. Passer le carrefour et tourner à gauche rue Pierre-Chevenard puis rue Jean-Jaurès. Prendre la rue Anatole-France puis à gauche rue Marie-Couturier et rue Pasteur.

Tourner à gauche sur le boulevard d'Alsace-Lorraine et continuer par la rue du Général de Gaulle. Passer sur la Trambouze et à gauche rue Montagny. Au rond-point, prendre à droite la route de Roanne et au 2^e croisement prendre à gauche le chemin de la Croix de Mulsant. Au calvaire, continuer à gauche sur gauche le chemin de la Croix de Mulsant. Passer les Quatre-Vents et continuer sur le même chemin jusqu'à la Croix de Mulsant. Prendre à droite la D 620 jusqu'à Pont-

Trambouze. Tourner à droite au niveau des usines puis tout de suite à gauche vers Martignon. Après Martignon, tourner à gauche en épingle route du Chalet puis rue Général-Leclerc. Au niveau des pompiers, tourner à gauche vers l'église de Cours-la-Ville

VI/ Cours-la-Ville – Charlieu

A l'église, aller à droite rue Georges-Clémenceau. Au Y, aller à gauche rue de Chauffailles. A l'intersection aller à gauche sur la D 308 (rue de l'Abattoir et rue Pierre-de-Coubertin). Passer une intersection et tourner à droite rue de Bellevue en direction de Chavit. Prendre à droite le chemin de la Vilette et ignorer le chemin du Colombier, tourner à droite et la 2^e à gauche vers Le Clapier et la Garenne. Au carrefour de la D 108 et D 31, prendre la D 31 à gauche (route de la Buche). Entrer dans Le Cergne. Suivre la D 45 rue de la Fontaine et route d'Arcinges. A l'embranchement, prendre à gauche la D 48 (route du Cergne) jusqu'à Arcinges. Passer devant l'église et poursuivre sur la D 48 jusqu'à Mars. Continuer sur D 48 pendant 2 km et prendre à gauche le Grand Chemin. Au 2^e calvaire, prendre en face la route des Plants jusqu'à La Goutte-Thessonnière. Traverser la D 70 et prendre le chemin de la Goutte-Thessonnière jusqu'à la D 40. Tourner à droite vers Charlieu. Y entrer par la rue du Pont-de-Pierre.

Au croisement, prendre à droite puis à gauche rue Chanteloup. Passer la place Saint-Philibert (église) et prendre à gauche Rue des Moulins. Au rond-point prendre à droite le boulevard de la République et à gauche la rue Henri-Christian-Rouiller puis à gauche la voie verte.

Suivre ensuite la Voie verte en direction de Paray-le-Monial, puis **l'Euro Vélo 6 (Bâle-Nevers)** de Paray-le-Monial à Nevers, par Digoin et Bourbon-Lancy (voie verte) et de Bourbon-Lancy à Decize (voie partagée), et enfin « **La Loire à Vélo** » de Nevers à Orléans.

D'Orléans à Chartres, suivre les étapes proposées par l'Association :

ORLEANS - VOVES

Du parvis de la cathédrale passer devant la mairie, prendre la rue de la Bretonnerie. Traverser la place Gambetta et continuer par la rue du Faubourg-Bannier. Au rond-point, prendre à gauche la rue du 11 octobre et aussitôt à droite la D 702 (ancienne route de Chartres).

Arrivé à l'église de GIDY poursuivre par la D 102 via Huêtre jusqu'à Sougy. À l'entrée de Sougy, prendre à gauche la D 6 puis la D 5 en direction de Terminiers. À la sortie de Sougy, reprendre la D 102 à droite (cette route devient D 19.8 avant Terminiers). Prendre à droite la direction de Faverolles et Orgères-en-Beauce par la D 29. À la sortie de Villevé, prendre à gauche la D 107 vers La Frileuse. À l'entrée de La Frileuse, suivre à droite cette D 107 jusqu'à Orgères-en-Beauce.

À Orgères, passer devant l'église et tourner ensuite à droite sur la D 132.4 vers Germignonville puis tourner à gauche sur la D 153.4 vers Fontenay-sur-Conie. Sur la place de l'église, prendre à droite et

encore à droite la D 107 pour passer aux Petites-Bordes, poursuivre jusqu'à Ohé sur cette D 107 ou l'on prend à gauche la D 153 vers Morais puis la D 29.4 en direction de Morais et Fains-la-Folie.

Arrivé à Fains-la-Folie, prendre à gauche (D 12) puis à droite vers Villeau (en poursuivant cette D 12). À Villeau, au Stop, prendre à droite la D 154 et suivre tout droit jusqu'à Voves (en empruntant à la suite de la D 154, la D 154.8 puis la D 29).

VOVES – CHARTRES

À Voves, contourner l'église par la rue des Claies et continuer la rue Roger-Gommier, puis la rue Texier-Gallas. Prendre la direction d'Auneau (D 22), prendre à droite après le passage à niveau. Au rond-point, prendre la D 336 (direction Allones) et passer sous la voie TGV. À Mauloup, prendre à gauche la D 114. Traverser Theuville (route que l'on poursuivra jusqu'à l'entrée de Berchères). Traverser Theuville en allant vers l'église et continuer vers Berchères-les-Pierres.

Arrivé à Berchères-les-Pierres, passer devant l'église. À la sortie du village, tourner à gauche vers Morancez (D 28). A la sortie, prendre (D 14) vers Morancez. Au Stop, traverser prudemment la D 29. Passer sous l'autoroute (A 11) et prendre aussitôt à droite la route cyclable. Arrivé au rond-point, tourner à gauche rue des Artisans puis à gauche, la rue des Artisans. Continuer par la rue de la Croix. Face à l'école, tourner à droite dans l'allée, traverser le parc et à l'espace Chavanne tourner à gauche. Tourner à droite face à l'Intermarché pour entrer dans le bois de Bel Air. Traverser prudemment la route. À la sortie du parc, tourner à gauche. Prendre la rue de Gourdez et passer sous la rocade. À mi-côte (après le n° 9), prendre un chemin à gauche et, au bout des clôtures, descendre à gauche par une sente. En bas tourner à droite. Traverser la Départementale et longer la minoterie. Après la bascule, entrer à gauche dans le parc par un petit chemin descendant. Bifurquer à droite pour sortir du parc, tourner à gauche et aussitôt à gauche pour entrer dans le parc de Gord (s'il est fermé contourner par la rue du Moulin Lecompte). À la sortie du parc, tourner à gauche. Tourner à droite avant le pont du Coudray et entrer dans le parc (statue de saint Jacques). Traverser l'Eure sur la passerelle et continuer à droite. Passer sous deux ponts en béton. Tourner à droite rue de l'Ane-Rez. Traverser la place Saint-Pierre et monter à droite la rue Saint-Pierre, puis la rue de la porte Cendrée. Tourner à droite rue des Changes et aller à la cathédrale.

De Chartres au Mont-Saint-Michel, suivre la Véloscénie